



**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION DES TAXES**

AVIS est donné par la trésorière à tous les contribuables de la Ville de Val-d'Or que le rôle général de perception des taxes pour l'année 2018 a été complété et déposé au bureau de la soussignée, situé à l'hôtel de ville, 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue, à Val-d'Or, conformément à l'article 503 de la *Loi sur les cités et villes*.

Prenez également avis qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais impartis.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 31 janvier 2018.

**CHANTALE GILBERT,**  
**Trésorière**